

# “J’AI ÉTÉ ANIMATRICE DE MINITEL ROSE”

LE 28 JUIN 2012 JEAN MARC MANACH

J'ai bien connu, et pratiqué, le Minitel, qui sera définitivement débranché ce 30 juin 2012. J'ai même été payé pour ça. Etudiant, au mitan des 90's, j'avais besoin de gagner de l'argent : le mercredi, j'étais animateur dans des centres de loisirs pour enfants, la nuit, j'étais "animatrice" minitel rose.



France Telecom a décidé de **débrancher** le minitel ce 30 juin 2012. En 2011, 420 000 personnes "*seulement*" se sont connectées, contre 25 millions à son apogée. 3615 Ulla, la plus connue des messageries roses, **totalise** encore 21 000 connexions par mois, contre 2 millions il y a 10 ans.

Je n'ai pas travaillé pour Ulla, mais pour un de ses concurrents. J'ai plusieurs fois eu l'occasion d'en parler autour de moi, et les réactions amusées de ceux à qui j'expliquais comment je me faisais passer pour *JFbi21ans*, et/ou *Jacqueline69* me poussent à faire ce "*coming out*" télématique. C'était il y a près de 20 ans, j'avais besoin d'argent, c'était un petit job pour étudiant, ça m'a permis de faire mes premiers pas sur les réseaux (en étant payé pour communiquer), et même si ce n'était pas très bien payé, j'ai vraiment beaucoup appris.

J'avais quatre ou cinq minitel devant moi afin de pouvoir mener autant de "*chats*" en simultané. J'avais un minitel dédié aux scénarios coquins -ou messages généraux- que j'envoyais à l'ensemble des connectés (qui pensaient, pour la plupart, que je ne discutais qu'avec eux, en privé), et je me servais des quatre autres minitel pour avoir des conversations individualisées, notamment pour ceux qui avaient l'impression de ne discuter qu'avec des "*animatrices*" ou des robots. J'ai fait ça pendant un peu plus de 6 mois, et ce fut... passionnant, vraiment.

## Je ne vendais pas mon corps, mais mes mots

J'y ai d'abord appris à taper sur un clavier (discuter en temps réel avec des dizaines de gens sur cinq minitel en même temps, ça vaut tous les cours de secrétaire), mais aussi et surtout que la "*télématique*", les réseaux, le "*virtuel*", c'est pas une question de tuyaux ni de technologie : ça sert aussi, d'abord et avant tout à connecter des êtres humains entre eux (même s'ils avaient l'impression de causer avec *JFbi21ans* ou *Jacqueline69* :-). D'aucuns l'ont découvert avec le web2.0, moi, ce fut avec le minitel rose, au milieu des années 90.

J'ai ainsi pu "*discuter*" avec beaucoup de vigiles, qui s'ennuyaient, la nuit, mais également avec des cadres supérieurs qui, eux, se connectaient à 6h du matin en arrivant au bureau, en passant par des ados-nymphos mal dans leur peau, des mythos, une nana uro qui "*polluait*" notre forum, un dominateur qui, pensant écrire à une femme et alors que je ne suis ni homo ni sado-maso, avait quand même réussi à me "*séduire*"... ou encore ce type, ordurier, violent, qui me parlait comme une chienne, qui visiblement était mal dans sa peau, et qui m'a expliqué au bout de 3/4h qu'il était désolé de m'avoir parlé ainsi mais que sa fille venait de se faire renverser par une auto.

Une bonne partie des connectés m'abordaient de façon quelque peu cavalière : "ça va salope ?" ou "tu sucés ?" en guise de bonjour, ce qui avait le don de m'énervé. Je prenais ensuite un malin plaisir à les envoyer bouler ("c'est comme ça que tu dis bonjour aux dames ?" ou, quand j'étais vraiment énervé, "et toi, tu broutes, connard ?"), ce qui avait plein d'avantages. Un : ça défoule. Deux : le type était persuadé que j'étais vraiment une femme. Trois : on pouvait commencer à discuter, et je pouvais donc les garder connectés sur le 3615 encore plus longtemps, et donc leur faire raquer plus d'argent.

Le business plan, à l'époque, c'était déjà l'"économie de l'attention", et j'étais une sorte d'"attention whore" ("**prostituée de l'attention**" en VF) qui faisait, non pas le trottoir dans les tuyaux, mais l'hôtesse sur les réseaux. Sauf que je ne vendais pas mon corps, mais mes mots, et que je ne supportais pas les plans cu-cul à la papa, et encore moins les machos men.

Mon chef, qui était homo et avait à peu près autant de psychologie féminine qu'une huître asséchée, nous engueulait quand on commençait à discuter, en "one to one", avec les connectés. Il voulait qu'on leur balance des scénarios salaces, qu'on fasse des strip tease, qu'on leur propose des pipes et des éjac' faciales, à grand coup de "Oh ouiiii ! Encore ! Je Jouiiiiis !". Résultat : les mecs se pignolaient, et en quelques minutes l'affaire était réglée. C'était de l'abattage, j'aimais pas ça.

Je préférais prendre le temps de causer avec les gars, comprendre ce qu'ils voulaient, qui ils étaient, ce qui les faisaient fantasmer, tenter de répondre à leurs désirs, histoire de faire prolonger le plaisir, surtout avec les gros cons. Plus ils se comportaient comme des mufles, plus ils étaient grossiers, goujats ou mal élevés, plus je prenais plaisir à les garder connectés avec moi, histoire de faire grimper leur facture, mais également de résister à l'image qu'ils se faisaient des femmes. Ce doit être mon côté **cyber-féministe**...

Résultat : je ne compte même plus le nombre de types qui m'ont abordé en me traitant de "salope", et avec qui on finissait par causer de la pluie et du beau temps, de leur boulot, de leur (ex) nana... Je pense que c'est comme avec les prostituées : ils venaient aussi et surtout pour parler.

## Confessions de hackers

Je n'avais pas encore assez d'argent pour acheter un ordinateur et me payer un abonnement à Internet, mais je pense que cette expérience, la violence et la richesse des rapports humains auxquels j'ai été confronté, m'a beaucoup appris. Tout d'abord sur les êtres humains (et les fantasmes masculins), mais également sur ce qu'allait devenir Internet, et donc le fait qu'il permet certes à des machines de communiquer, mais aussi et surtout à faire se rencontrer des gens qui, sans cela, n'auraient jamais pu communiquer, n'auraient jamais pu se croiser, ni confronter leurs points de vue.

Le plus drôle, c'est qu'à l'époque, les femmes à qui je racontais que j'étais donc payé pour faire fantasmer des hommes, en me faisant passer pour des femmes, étaient plutôt séduites par ma façon de le faire... ou en tout cas d'en parler. Et j'aimais bien en parler, tellement je trouvais cette expérience enrichissante. Je suis tout sauf un dragueur, mais paradoxalement, parler de mon boulot d'animatrice minitel rose était une super technique de drague.

Depuis, je suis devenu journaliste, sur Internet, et je ne regrette pas ces premiers pas, même si j'aurais aimé pouvoir débiter ma vie numérique sur Internet plutôt que sur un Minitel rose. J'ai depuis rencontré des gens formidables, qui m'ont permis d'approfondir ma compréhension des réseaux, à commencer par **Laurent Chemla**, qui avait été poursuivi pour "vol d'électricité" lorsqu'il avait piraté un serveur Minitel, et dont les **Confessions d'un voleur** sont l'un des textes les plus brillants que j'ai pu lire au sujet d'Internet et de ce que les gens peuvent y faire, #oupas (voir aussi sa récente et excellente **conférence sur les voleurs 2.0**).

Et si vous m'avez lu jusque là, je pense que vous seriez aussi intéressé par la brillante conférence de **Benjamin Bayart**, intitulée **Internet libre, ou Minitel 2.0 ?** (voir l'interview qu'il avait accordé à ce sujet à Ecrans.fr : « **Tout le monde a intérêt à transformer Internet en Minitel** »), et que je me fais un plaisir de partager : une ex-animatrice de minitel rose qui fait le lit du président du plus ancien des fournisseurs d'accès à Internet français, ça le fait.

# Boo-hoo!

This video can't be played with your current setup.  
Please switch to a browser that provides native H.264 support or install [Adobe Flash Pla](#)

Pour en parler, je vous invite à La Cantine, qui organise un évènement ce vendredi 29 juin 2012, "**Minitel : La dernière séance – "Rendez-vous à jamais"**", avec Laurent Chemla, Benjamin Bayart, mais également **Louis Pouzin**, considéré comme l'un des pionniers d'Internet, Michel Landaret, pionnier du Minitel et qui racontera notamment comment le piratage de son serveur a **inventé l'Internet social**, et préfiguré les messageries instantanées, et **Christian Quest**, qui racontera les aventures des premiers hackers du Minitel.

JFbi21ans (entre autres), aka **@manhack**, & **Jean-Marc Manach**.

Voir aussi **Bye, fantasmeur !**, témoignage très touchant de **OnDebranche**, ainsi que celui d'un autre animateur qui, lui, a fait ce boulot **pendant 8 ans**.

*Illustration : capture d'écran d'une version de Justine de Sade **réalisée pour le minitel**, et qui fut censurée par le Comité de la Télématicque Anonyme en 1990. Déjà, à l'époque, il se trouvait des gens qui voulaient censurer le Minitel :*

**ELISABETH**

le 28 juin 2012 - 17:48 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Débranché le 30 juin 2012 et non 2010. une petite erreur au début de l'article.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

**THEBARBER**

le 28 juin 2012 - 18:00 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Le Pierre Bellanger interviewé dans la vidéo de l'INA, c'est celui de Skyrock non ?

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

**UNA**

le 28 juin 2012 - 18:12 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



H ou F ?

Moi aussi j'ai été animatrice, j'en ai même fait un mémoire de maîtrise d'ethnologie...

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**NICOTINE**

le 29 juin 2012 - 1:20 &amp;bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



éclat de rire.. Au début sur le net, l'Asv était aussi traumatisant qu'un bon vieux h ou f. J'ai été anim' aussi, boudiou... sur des sites sm, c'est clair que ça dégourdi ! Maintenant, quand on me dit bonjour Madame, j'ai un ptit coup de stress... lol

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**UNA**

le 30 juin 2012 - 1:15 &amp;bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ahahaha ! Oui H ou F? c'est le grand classique. Parfois, c'était juste des gens maladroits, mais souvent c'était des gros beaux.

Au passage, rappelons que le Minitel rose, c'était les grands médias (le Nouvel obs, entre autres), et que ce sont les patrons de journaux qui ont fait pression sur Giscard (eh oui) pour avoir le service kiosque payant (60F/heure et plus) pour que le Minitel ne fasse pas concurrence à leurs précieux canards. Ça ne vous rappelle rien, amis anti-hadopi ?

Et d'ailleurs, le piratage existait déjà. Du côté de Bordeaux, on faisait les poubelles de Vista (Sud-Ouest) pour récupérer les codes (le nom de la copine, le plus souvent) permettant de se connecter en 3613 ou 3614. (On en profitait aussi pour se faire passer pour un mec de la boîte auprès de ses collègues pour obtenir d'autres codes). On se marrait bien, mais c'était avant le Minitel rose, quand les messageries, c'était pour rigoler et se faire des amis.

Au plus fort de mon boulot, je devais être connectée sous 23 pseudos différents et bavasser avec 50 personnes à la fois. Pas que de cul, d'ailleurs. Les filles avons rapidement été remplacées par des mecs, visiblement ils avaient mieux la manière que nous avec leurs congénères !

C'était aussi un milieu où régnait l'arnaque totale des "travailleurs", nous n'étions pas salariés mais "mandataires occasionnels" (j'avais appelé l'inspection du travail et ça c'était "arrangé" sous la menace...). Bref, pour toutes ces raisons, je n'ai aucune sympathie pour Xavier Niel, quels que soient ses tarifs mirifiquement bas. La personne qui rappelle que c'était une escroquerie a raison. Il en va de même avec tous les services minitel de voyance, par exemple.

VOUS AIMEZ



5

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**LOGICOS**

le 28 juin 2012 - 20:31 &amp;bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Coming-out: Je suis marié à une (ex) animatrice de Minitel Rose ;-)

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**KITETOA**

le 28 juin 2012 - 22:48 &amp;bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Louis Pouzin est en effet un pionnier de l'Internet. TCP/IP, toussa...

Ca nous rajeunit pas ton article...

:/

Tiens, à propos de Minitel, d'Internet et d'opérateur historique :

<http://www.kitetoa.com/Pages/Textes/Textes/Texte5/francetelecomz.htm>

Deuxième paragraphe.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

**ZORRO**

le 28 juin 2012 - 23:27 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Le costume de Bellanger, à 1:50, dans la vidéo, j'hallucine. :)*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

**SOUL**

le 29 juin 2012 - 0:34 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*C'est intéressant, j'aurais pas l'occasion d'en savoir plus vu que c'est pas vraiment de mon âge mais il devait y avoir moyen de bien rigoler.*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

**NICOLAS**

le 29 juin 2012 - 6:32 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*« Nous ». Tu te prends pour Louis le Onzième !*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

**NICOLAS B.**

le 29 juin 2012 - 21:44 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Voici la définition de l'escroquerie selon le code pénal français : article 313-1 :*

*« L'escroquerie est le fait, soit par l'usage d'un faux nom ou d'une fausse qualité, soit par l'abus d'une qualité vraie, soit par l'emploi de manœuvres frauduleuses, de tromper une personne physique ou morale et de la déterminer ainsi, à son préjudice ou au préjudice d'un tiers, à remettre des fonds, des valeurs ou un bien quelconque, à fournir un service ou à consentir un acte opérant obligation ou décharge.*

*L'escroquerie est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 375000 euros d'amende. »*

*Cela s'applique tout-à-fait à la charmante activité contée dans cette article. Ainsi qu'à sa variante Internet que commettent certains site dits « de rencontre ». Par exemple, un site dont je ne citerai pas le nom qui répond à l'adresse [www.unerencontre.com](http://www.unerencontre.com).*

*« capture d'écran d'une version de Justine de Sade réalisée pour le minitel, et qui fut censurée par le Comité de la Télématique Anonyme en 1990 »*

*Censurée par le CTA, vraiment ? Il n'en avait pas le pouvoir. Censurée par un autre acteur ? Ou plutôt sagement auto-censurée, comme il semble ?*

*Dans le journal de Claude Sérillon — ça nous rajeunit pas ! —, la déconnectrice de prostituées à la fin du reportage est une sacrée salope. Les prostiputes font un métier bien plus honorable que le sien.*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

**LAURANEB**

le 3 septembre 2012 - 18:45 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Voici la définition de l'escroquerie selon le code pénal français : article 313-1 :*

*« L'escroquerie est le fait, soit par l'usage d'un faux nom ou d'une fausse*

qualité, soit par l'abus d'une qualité vraie, soit par l'emploi de manœuvres frauduleuses, de tromper une personne physique ou morale et de la déterminer ainsi, à son préjudice ou au préjudice d'un tiers, à remettre des fonds, des valeurs ou un bien quelconque, à fournir un service ou à consentir un acte opérant obligation ou décharge.

L'escroquerie est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 375000 euros d'amende. »

la définition de l'escroquerie ne peut elle être appliquée au modes de recrutement actuellement employés dans le monde du travail...et autre ???

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### KALL

le 3 juillet 2012 - 19:28 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*"J'ai ainsi pu "discuter" avec beaucoup de vigiles, qui s'ennuyaient, la nuit, mais également avec des cadres supérieurs qui, eux, se connectaient à 6h du matin en arrivant au bureau, en passant par des ados-nymphos mal dans leur peau, des mythos, une nana uro qui "polluait" notre forum, un dominateur qui, pensant écrire à une femme et alors que je ne suis ni homo ni sado-maso, avait quand même réussi à me "séduire"... ou encore ce type, ordurier, violent, qui me parlait comme une chienne, qui visiblement était mal dans sa peau, et qui m'a expliqué au bout de 3/4h qu'il était désolé de m'avoir parlé ainsi mais que sa fille venait de se faire renverser par une auto."*

*Le sel de tout ça, c'est que tu ne sais même pas s'ils disaient plus la vérité que toi.*

*En tout cas, je ne sais pas trop que penser de la légèreté avec laquelle tu racontes comment tu as escroqué autant de gens.*

*C'est pas mon genre de faire des leçons de morale, m'enfin...*

VOUS AIMEZ



5

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### UNA

le 3 juillet 2012 - 21:42 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Je vais prendre la défense de J-M.*

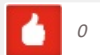
*Pour l'escroquerie, il faudrait peut-être s'en prendre d'abord aux messageries du Nouvel Obs, à Xavier Niel et cie...*

*Quand j'ai commencé comme animatrice (1985), il s'agissait uniquement d'expliquer aux "branchés" comment se servir de leur boîte aux lettres, de la messagerie, des forums et autres services. Il ne s'agissait absolument pas de harponner les gens pour qu'ils restent connectés le plus longtemps possible.*

*Un congé de maternité plus loin, et la donne avait complètement changé du fait de la concurrence des messageries roses, tenues, je le rappelle, par la presse (c'est bien pour cela que le 3615 s'appelait le "kiosque"). Les gens se sont retrouvés avec des factures de 8 000 francs voire plus. La boîte dans laquelle je bossais a commencé à filer des heures en 3614 aux bons clients, pour les "récompenser". Cela dit, à l'époque, les gens laissaient France télécom leur couper le téléphone et remettaient une ligne à un autre nom... Et je rappelle ici que France télécoms touchait 30% de la facture des usagers, donc bon, l'escroquerie, hein, elle était partagée. Et les animateurs étaient sous-payés, travaillaient de nuit (quand les gens se sentent très seuls), bref c'était du même acabit que le télémarketing. Donc je mettrais sur le même plan les usagers et les animateurs, au profit de boîtes qui, en plus, ont le culot de réclamer des subventions comme Sud-Ouest ou le Nouvel Obs.*

*Ce qui ne m'a pas empêchée de me sentir responsable et de demander mon licenciement pour – je ne me souviens plus du nom légal – mais en gros gros changement de caractéristiques du poste de travail. Après j'ai été prof en LEP et là aussi, il y avait de l'escroquerie et du mépris dans l'air... Ça s'appelle le capitalisme.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**NICOLAS B.**

le 5 juillet 2012 - 6:21 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



« Et je rappelle ici que France télécoms touchait 30% de la facture des usagers, donc bon, l'escroquerie, hein, elle était partagée. »

Certainement pas. Ne confondons pas la responsabilité. Supposons que je gagne ma vie en abusant de la confiance de personnes âgées pour m'introduire chez elles, piquer leurs bijoux de famille, puis partir en TGV première classe, en payant toujours mon billet. Eh bien, la SNCF bénéficie de mon activité, mais elle n'est pas responsable de mes méfaits. C'est pareil.

« Donc je mettrais sur le même plan les usagers et les animateurs »

Sauf que les un(e)s bernaient les autres.

VOUS AIMEZ



3

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**UNA**

le 5 juillet 2012 - 22:41 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Encore une fois, le 3615 (kiosque) a été négocié par la presse, France télécoms et l'État, bien avant que le grand public entende parler de 3615 Ulla. Les négociations ont commencé sous Giscard et se sont poursuivies du temps de Mitterrand. Une étude à ce sujet avait été publiée par un chercheur de Toulouse, dont le nom m'échappe...

Le 3615 était un cadeau aux grands groupes de presse et à France Télécoms. Par ailleurs, le boulot d'animateur était parfaitement légal, jamais de la vie France télécoms n'aurait voulu se priver de la manne que représentaient ces 30% sur chaque facture. Mais c'est bien plus facile de taper sur l'étudiant pas même smicard (16 francs de l'heure, à l'époque) que sur une multinationale, qui plus est, à l'époque, publique et des patrons comme Niel qui se sont fait des couilles en or de la façon décrite ici par J-M.M.

Alors allons-y gaiement, et cognons sur les télémarketeurs (eux aussi profitent de la solitude et de la crédulité), sur les jeunes qui bossent pour des "instituts" de sondage, sur les vendeurs d'assurances, etc.. Tout le monde n'a pas la chance de faire un boulot honnête et utile, genre médecin, du moins pas tout au long de sa vie. J'ajouterai en outre, chose que J-M.M ne précise pas, que la plupart des animateurs rencontraient "dans la vraie vie" certains branchés et créaient des liens d'amitié, d'amour, professionnels et autres. Donc les choses sont un tout petit peu plus complexes que "braquer des petites vieilles".

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**GUERET**

le 1 août 2012 - 22:09 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



sensiblerie nauséabonde que celle qui donne le droit de piéger, de plonger dans la dépendance l'individu quel qu'il soit sous des prétextes fallacieux de nécessité vitale. Ils sont responsables de A à Z tous y ont vu leur intérêt personnel, au même titre que ceux qui pour des raisons pécuniaires et de facilité polluent, empoisonnent, massacrent un bien commun qu'ils se sont appropriés au nom du bon droit de produire de se satisfaire




VOUS AIMEZ  1

LUI RÉPONDRE


VOUS N'AIMEZ PAS  0

### GUERET

le 1 août 2012 - 22:38 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK 

*réfléchis un peu duchnock, certains n'avaient pas ton intelligence virtuelle et il y avaient des tordus comme toi pour leur narrer les bienfaits du kiosque, non pas des graveleux juste des petites gens ayant l'espoir de connaître autre chose que leur isolement, pas des dsk, juste des gens ordinaires et confiants .*

*Animateurs pourris, les usagers.....victime de leur situation, de leur solitude, de leur fantasme ils n'ont fait que payé .*

VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS

LUI RÉPONDRE

 0

### GUERET

le 1 août 2012 - 22:22 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK 

*Mon pauvre tu leur as mis bien profond , tu t'es racheté en LEP mais là aussi tu as vécu la vilénie, tu es bien à plaindre, quant à ceux qui ont payé leur facture "minitel" des victimes consentantes alors que toi un manipulé..... j'espère que toi aussi tu paieras un jour!*


VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS

LUI RÉPONDRE

 0

### ANTOINE

le 5 juillet 2012 - 13:39 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK 

*J'ai jamais utilisé ces services, mais c'est avec une certaine nostalgie que je dis adieu au minitel. Je me rapelle bien au début, et tous les 3615 de tous les cotés... Quand je raconterai ça à mes enfants, ils riront.*


VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS

LUI RÉPONDRE

 0

### JEROME

le 5 juillet 2012 - 23:20 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK 

Salut !

Juste pour savoir, le 3615 et 3617 ou 14 (?) pouvait encore rapporter de l'argent ?

C'était encore surtaxé et payant ?


VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS

LUI RÉPONDRE

 0

### GUERET

le 1 août 2012 - 21:58 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK 

*encore une belle s;!,p; qui a bien profité, a fait sa carrière en profitant d'une "certaine crédulité" Merci les cons j'ai contribué a vous baiser, mais l'essentiel c'est d'y arriver. Lui a eu le droit d'arnaquer, le pauvre garagiste ou plombier ou fonctionnaire doit se justifier, démontrer le bien fondé de ses dires, de ces écrits.Pays de m;:;d; ou tout est faux parce que des gens comme lui ont collaboré, pissant sur leur concitoyens, leurs voisins, leurs amis, après tout qu'ils se démerdent ces cons voilà leur leitmotiv.*



VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### 3 pings

Le comité de vigilance médiatique du 29 juin | Horsjeu.net le 29 juin 2012 - 13:44

*[...] Il témoigne, rapport à son ancien job. [...]*

Découverte du mois : du sexe, du minitel, et de l'étude psychologique ! « Amarie Alice le 30 juin 2012 - 9:42

*[...] J'ai lu un article assez incroyable. A la fois intéressant, cocasse et franchement inattendu ! <http://owni.fr/2012/06/28/jai-ete-animatrice-de-minitel-rose/> [...]*

Retour vers le passé #4 « Digital Wanderer le 2 juillet 2012 - 18:01

*[...] c'était aussi la fin du minitel et Jean-Marc Manach a salué son départ en revenant sur son activité d'animatrice de minitel rose. Un témoignage qui augure ce qu'allait devenir la communication entre les individus sur [...]*